

SC/GI

IFAS DU CENTRE HOSPITALIER DE LA HAUTE-GIRONDE

Note d'information relative à l'admission en formation d'aide-soignante Début de la formation: 28 Mars 2022

Madame, Monsieur,

Vous allez accéder au dossier d'inscription au **concours de l'antenne de l'IFAS du Centre hospitalier de la Haute-Gironde, rentrée MARS 2022**

Epreuve de sélection : (Selon l'Arrêté du 12 avril 2021 relatif aux modalités d'admission à la formation conduisant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant)

La sélection des candidats (cursus complet et cursus partiel) est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

La présentation de votre Pass sanitaire est obligatoire pour le passage des épreuves de sélection.

Vous devez télécharger et imprimer ce dossier d'inscription afin de le renvoyer complété et complet par voie postale avant la date de clôture des inscriptions (cachet de la poste faisant foi) **directement à l'IFAS du Centre Hospitalier de la Haute-Gironde** :

IFAS du Ch de la Haute-Gironde
97, Rue de l'Hôpital
33394 BLAYE Cédex

Nombre de places sur la liste principale : 23

Les affichages des listes principales et complémentaires se tiendront sur le site de l'IFAS du Centre Hospitalier de la Haute-Gironde, et sur le site Internet www.chblaye.fr.

En application de l'article 2bis de l'Arrêté du 12 avril 2021 – « **Aucun frais afférent à la sélection n'est facturé aux candidats** »

Lieu de la formation :

IFAS du Centre Hospitalier de la Haute-Gironde
37, lieu-dit Ripassou
33390 CARS
05 57 43 49 76
IFAS@chblaye.fr



SC/GI



**DOSSIER D'INSCRIPTION
CONCOURS AIDE-SOIGNANT
Rentrée : 28 mars 2022**

Calendrier de sélection et des résultats

IFAS DU CENTRE HOSPITALIER DE LA HAUTE-GIRONDE

Ouverture des inscriptions	Lundi 6 septembre 2021
Mise en ligne des dossiers d'inscriptions	sur les sites Internet www.chblaye.fr www.ch-libourne.fr
Clôture des inscriptions	Mardi 12 octobre 2021 (cachet de la poste faisant foi)
Etude de dossier et Entretien de sélection des candidats	Du 28/10/2021 au 10/11/2021 <i>La convocation sera adressée par courrier au minimum 15 jours avant</i>
Affichage des résultats	Lundi 15 novembre 2021
Réponse des candidats (sous 7 jours ouvrés)	Au plus tard le 23/11/2021 (caché de la poste faisant foi)
Pré rentrée	L'information sera donnée à l'issue des résultats
Rentrée	Lundi 28 mars 2022

**PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER D'INSCRIPTION
CONCOURS AS
RENTRÉE : 28 MARS 2022**

À RETOURNER DIRECTEMENT A L'IFAS :

IFAS
CENTRE HOSPITALIER DE
LA HAUTE GIRONDE
97 RUE DE L'HOPITAL
B.P. 90
33394 BLAYE CEDEX
Contact :
☎ 05 57 43 49 76

L'envoi du dossier d'inscription en recommandé avec accusé de réception est vivement conseillé.

POUR L'ENSEMBLE DES CANDIDATS :

- La fiche d'inscription dûment remplie, **datée, et signée (voir annexe 2)** ;
- Une copie d'une pièce d'identité recto verso en cours de validité
- Une lettre de motivation **manuscrite** ;
- Un curriculum vitae **détaillé** ;
- Un document **manuscrit** relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. **Ce document n'excède pas 2 pages** ;
- Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français ;
- Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires ;
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis B2 et un titre de séjour valide pour toute la période de la formation.
- Selon la formation à laquelle ils s'inscrivent, les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant.
- Les candidats en situation de handicap peuvent demander lors du dépôt de leur dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien
- La fiche médicale dûment complétée et signée par votre médecin traitant + joindre les résultats sérologiques concernant l'hépatite B et une copie de votre PASS SANITAIRE **(voir annexe 1)**.
- 1 enveloppe** portant vos coordonnées complètes (nom, prénom et adresse), format normal **(110 X 220)** affranchie au tarif en vigueur **en recommandé avec accusé de réception**
 - ➔ Cette enveloppe servira à vous envoyer vos résultats en recommandé avec accusé de réception.

- Inscription des étudiants en santé - Fiche médicale à valider par un médecin

Filière universitaire : NOM : NOM de naissance :
 Médecine
 Odontologie
 Pharmacie
 Sage-femme
 ou Institut de formation : Département de naissance : Date de naissance : .. / .. /
 Année d'admission : Tél. : Email :
 Commune de naissance ou pays si né(e) à l'étranger : Code postal lieu de résidence :

Avant votre entrée en formation, vous devez apporter la preuve que vous êtes vacciné(e) contre différents risques infectieux. Si vous n'êtes pas à jour des vaccinations obligatoires, vous ne serez pas autorisé(e) à aller en stage. Les tableaux suivants devront être complétés par votre médecin sauf si le carnet de vaccination électronique a été créé sur www.mesvaccins.net et validé par un professionnel de santé. Cette fiche devra être communiquée, avec les résultats**, en même temps que votre dossier d'inscription (article L3111.4 du Code de la Santé Publique).

Si carnet de vaccination électronique créé et validé par un professionnel de santé : code de partage

Le médecin n'a rien de plus à compléter. Joindre uniquement les résultats demandés sous pli confidentiel.

Diphtérie-Tétanos-Polio (dTP)* / Diphtérie-Tétanos-Polio-Coqueluche (dTPCa)

Rappel dTPCa si un vaccin coquelucheux n'a pas été administré dans les 5 dernières années (respecter un délai de 1 mois après le dernier dTP). Lors des rappels à âge fixe (25, 45 et 65 ans), sera réalisé systématiquement un dTPCa.

Dernier rappel dTP => Date : .. / .. / Nom : Dernier rappel dTcaP => Date : .. / .. / Nom :

Hépatite B*

Joindre les résultats sérologiques quelle que soit la date**

Rappel des conditions d'immunisation :

- 1) Ac anti-HBs > 100 U/ml (quels que soient l'historique vaccinal et l'ancienneté des résultats)
- 2) Ac anti-HBs ≥ 10 U/ml et Ac anti-HBc négatif (si schéma vaccinal complet)

Les différents schémas complets :

- soit classique (3 doses) : 2 doses à 1 mois d'intervalle, la 3^{ème} au moins 5 mois après la 2^{ème} dose
- soit à l'adolescence (de 11 à 15 ans) : 2 doses espacées de 6 mois } avec un vaccin contre l'hépatite B dosé à 20 µg
- soit accéléré (à titre exceptionnel) : 3 doses en 21 jours, rappel à 1 an
- Première dose => Date : .. / .. / Nom :
- Deuxième dose => Date : .. / .. / Nom :
- Troisième dose => Date : .. / .. / Nom :
- Injections supplémentaires => Date : .. / .. / Nom :
- => Date : .. / .. / Nom :
- => Date : .. / .. / Nom :

Covid-19

Première dose => Date : .. / .. / Deuxième dose => Date : .. / .. /

Rougeole-Oreillons-Rubéole (ROR)

Personnes nées avant 1980 :

- Antécédent de rougeole => Date : .. / .. /
- Pas d'antécédent de rougeole ou doute => vaccination 1 dose recommandée sans contrôle sérologique préalable

Personnes nées depuis 1980 :

- vaccination 2 doses recommandées quels que soient les ATCD

Schéma vaccinal :

- Première dose => Date : .. / .. / Nom :
- Deuxième dose => Date : .. / .. / Nom :

Varicelle

- Antécédent de maladie
- Pas d'antécédent ou doute

Si pas d'antécédent ou doute => Sérologie à faire

Joindre le résultat**

Si sérologie négative => Vaccination recommandée

- Première dose => Date : .. / .. / Nom :
- Deuxième dose => Date : .. / .. / Nom :

Méningocoque C

Vaccination recommandée jusqu'à l'âge de 24 ans inclus => Date : .. / .. / Nom :

Tuberculose (vaccination non obligatoire à compter du 1^{er} avril 2019) recueillir uniquement des éléments ci-dessous

BCG

=> Date : .. / .. /

Test tuberculinique (IDR) quelle que soit la date de réalisation

(une valeur de référence post-vaccinale est indispensable)

- Taille de l'induration en mm :

Je, soussigné Dr _____ certifie que les renseignements inscrits ci-dessus sont exacts.

Fait le :

Signature et cachet du praticien :

* Obligatoire

** Nous vous rappelons que tous les éléments demandés doivent être joints sous pli confidentiel.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS SÉLECTIONNÉ

FICHE INSCRIPTION CONCOURS AS - RENTRÉE MARS 2022

Nom de naissance : Nom d'usage :

Prénom :

Date et lieu de naissance : / / A Département de naissance :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse e-mail en majuscules (OBLIGATOIRE) : @

Nom et téléphone autre personne joignable :

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Concubinage Divorcé(e) Autre

Enfant(s) à charge : OUI NON Si oui, âge(s) :

Inscription pôle emploi : OUI NON En cours N° identifiant :

Etes-vous salarié(e) : OUI NON Nom employeur :

Permis de conduire : OUI NON Véhicule personnel : OUI NON

Souhaitez-vous signaler une situation de handicap qui nécessiterait des adaptations en formation ? OUI
 NON

Si oui, merci de vous rapprocher du secrétariat.

Pour toute demande de renseignements relatifs à un handicap, une référente handicap est à votre disposition :

Mme PIGNOL Constance – IFSI Libourne – 05 57 25 49 16 – constance.pignol@ch-libourne.fr

Aucun Diplôme BAC Pro ASSP BAC Pro SAPAT

DIPLOMES OBTENUS (plusieurs choix possibles)	Cochez ici	Date d'obtention
BAC (précisez série)		
Autre, et enseignement supérieur :		
BEP Carrières Sanitaires et Sociales		
CAP Petite enfance		
BEPA Options services, spécialité services aux personnes		
Autre diplôme du secteur sanitaire et social au niveau V :		
Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture		
Diplôme d'ambulancier ou du certificat de capacité d'ambulancier		
Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale ou de la mention complémentaire aide à domicile		
Diplôme d'État d'aide médico-psychologique		
Titre d'assistance de vie aux familles		
BAC professionnel ASSP		
BAC professionnel SAPAT		

☐ CURSUS COMPLET Je souhaite effectuer la formation en parcours complet**☐ CURSUS PARTIEL** Je souhaite effectuer la formation en parcours partiel Je possède un BAC SAPAT Je possède un BAC ASSP Je possède un autre diplôme dispensant (DEAP à partir de 2006, DEAES, Titre professionnel ADVF, ASMS, Diplôme ARM, DEA à partir de 2006).

Nom du diplôme dispensant :

Plus de détails sur les modules dispensés auprès du secrétariat.

☐ AFFICHAGE DES RÉSULTATS

J'accepte de voir mon nom apparaître sur la liste des résultats du concours diffusée sur le site internet du CH de Blaye:

 oui non

Date :

Signature : *Si mineur, signature du représentant légal*

Dossier complété et complet à retourner par voie postale avant la date de clôture des inscriptions :

12 OCTOBRE 2021(cachet de la poste faisant foi) **directement à l'IFAS:**

IFAS
CENTRE HOSPITALIER DE
LA HAUTE GIRONDE
97 RUE DE L'HOPITAL
B.P. 90
33394 BLAYE CEDEX
Contact :
☎ 05 57 43 49 76



IFAS
CENTRE HOSPITALIER DE
LA HAUTE GIRONDE
37, Lieu dit Ripassou
33390 CARS
Contact :
☎ 05 57 43 49 76

DISPOSITION GENERALE

I- Les conditions requises

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date de leur entrée en formation ; aucune dispense d'âge n'est accordée et il n'est pas prévu d'âge limite supérieur. Aucune condition de diplôme n'est requise pour déposer un dossier de candidature pour entrer en formation d'aide-soignant.

II- La sélection des candidats

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation. Les pièces constituant ce dossier sont listées en annexe 2. L'ensemble fait l'objet d'une cotation par un binôme d'évaluateurs composé d'un aide-soignant en activité professionnelle et d'un formateur infirmier ou cadre de santé d'un institut de formation paramédical. L'entretien d'une durée de quinze à vingt minutes est réalisé pour permettre d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel.

III- Les attendus et critères nationaux sont les suivants

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Les connaissances et aptitudes peuvent être vérifiées dans un cadre scolaire, professionnel, associatif ou autre.

S'agissant d'une épreuve d'admission, nous vous formulons les conseils suivants :

- Soigner votre présentation et votre écriture,
- Respecter les règles de grammaire et de syntaxe,
- Contrôler si toutes les pièces demandées sont présentes dans votre dossier,
- Fournir tous les justificatifs vous permettant de valoriser votre parcours et vos expériences,
- Favoriser un envoi en recommandé avec accusé de réception,
- Indiquer avec précision vos coordonnées téléphoniques et votre adresse mail permettant de vous joindre dans les meilleurs délais en cas de besoin.

☞ Les résultats d'admission :

Chaque candidat est informé personnellement par courrier de ses résultats.

Les affichages se tiendront sur le site de l'IFAS du Centre Hospitalier de la Haute-Gironde et à l'IFAS de Libourne. La liste complète sera affichée à l'entrée des établissements et sur les site internet www.chblaye.fr et www.ch-libourne.fr (rubrique formation aide-soignante).

 **Le candidat a 7 jours ouvrés pour confirmer son inscription par écrit à partir de la date d'affichage des résultats. (cachet de la poste faisant foi).**

Si dans les 7 jours suivant l'affichage, un candidat classé sur la liste principale ou sur la liste complémentaire **n'a pas confirmé par écrit son souhait d'entrer en formation, il est présumé avoir renoncé à son admission** ou à son classement sur la liste complémentaire et sa place est proposée au candidat inscrit en rang utile sur cette dernière liste soit le **23 novembre 2021**.

N.B. : Aucun résultat ne pourra être communiqué par téléphone.

En cas d'acceptation, **vous effectuerez la démarche d'inscription en formation auprès de l'IFAS du Centre hospitalier de la Haute-Gironde.**

☞ Conditions médicales :

Selon la loi du 5 août 2021 et l'instruction de la DGOS, tous les étudiants en santé sont soumis à l'obligation vaccinale Covid-19.

Le candidat doit fournir au plus tard le jour de la rentrée :

- un certificat médical émanant **d'un médecin agréé** attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine.
- un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination prévues au code de la santé publique (voir Annexe 1).

- **Présentation du Pass sanitaire et port du masque obligatoire pour pouvoir entrer dans l'institut.**

L'inscription peut être compromise par le seul fait d'un retard de mise en œuvre de la vaccination.

☞ La rentrée scolaire :

La pré-rentrée est organisée tous les ans, permettant aux élèves d'obtenir des informations sur le déroulement de l'année scolaire, commande et essayage des tenues, présentation des partenaires. Votre présence est requise.

La rentrée aura lieu le **28 mars 2022 à 8h30**

Lieu : IFAS du CH de la Haute-Gironde – 37, lieu-dit Ripassou – 33390 CARS

La durée des études est de 12 mois.

Le régime de l'école est l'externat.

☞ Les demandes de report de formation :

Un report d'admission d'un an, renouvelable une seule fois, est accordé de droit par le directeur de l'institut, en cas de congé de maternité, de rejet d'une demande de mise en disponibilité ou pour garde de son enfant ou d'un de ses enfants, âgés de moins de quatre ans. Un report d'admission d'un an, renouvelable deux fois, est accordé de droit par le directeur de l'institut, en cas de rejet du bénéfice de la promotion professionnelle ou sociale ou de rejet d'une demande de congé individuel de formation ou de congé de formation professionnelle.

En outre, en cas de maladie, d'accident, ou si le candidat apporte la preuve de tout autre évènement grave lui interdisant d'entreprendre ses études au titre de l'année en cours, un report peut être accordé par le directeur de l'institut.

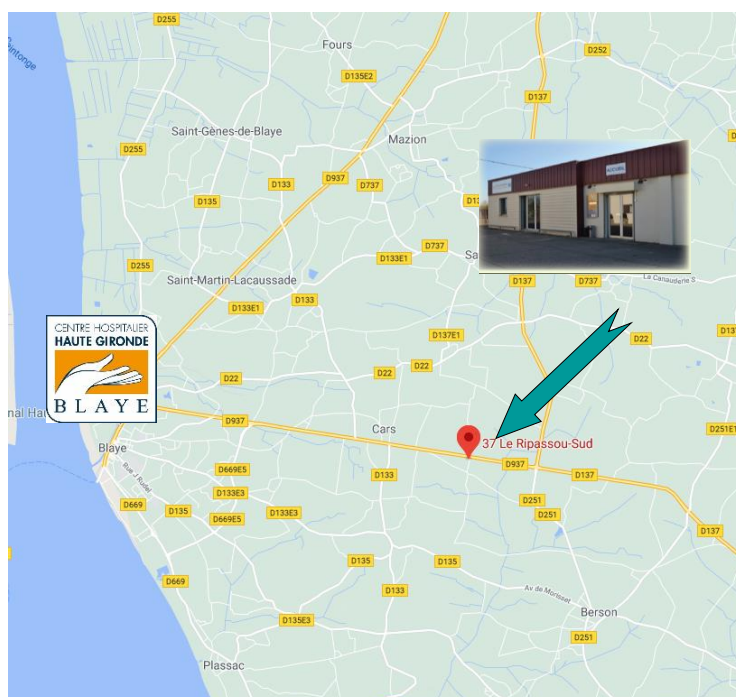
L'INSTITUT DE FORMATION

La formation aide-soignante liée à ce concours aura lieu au sein de l'IFAS du Centre hospitalier de la Haute-Gironde.

Adresse: 37, lieu dit Ripassou – 33390 CARS

05 57 43 49 76 – IFAS@chblaye.fr

Le secrétariat est à votre disposition pour toute demande de renseignements complémentaires, du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.



LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE 2022

Parcours complet : La formation se répartit en 5 blocs de compétences, soit 10 modules composés de stages (770 heures) et de cours théoriques (770 heures).

Parcours partiel : détail de la formation auprès du secrétariat, en fonction du diplôme dispensant.

Financement :

- Demandeurs d'emplois et poursuite d'étude : Financement par le Conseil régional (aucune démarche à effectuer)
- Salariés : Financement dans le cadre du plan de formation de l'établissement employeur (se rapprocher du service des ressources humaines pour connaître les démarches à effectuer).

Demande de devis détaillé auprès du secrétariat

Frais de dossier à l'entrée en formation : 100 euros